COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES MONTAPATTES du jeudi 01 février 2018

ORDRE DU JOUR:

1 : Accueil, ouverture de l'AG par le président, remerciements.

2 : Rapport moral du président et approbation du rapport

3 : Rapport financier du trésorier et approbation des comptes

4 : Rapport sur les voyages passés 2017 et à venir 2018

6 : Questions diverses

7 : Élection des administrateurs et présentation du nouveau conseil d'administration

8 : Présentation du nouveau bureau

Le livre des comptes est consultable à partir de 17 H 45.

ACCUEIL:

L'AG débute à 18h15 dans la « salle du temps libre » au MONTAT,

72 adhérents sont présents et 3 personnes ont donné un pouvoir, le quorum est atteint.

L'assemblée Générale débute par le discours du Président Paul DELTOUR qui remercie l'ensemble des participants nombreux présents dans la salle.

Les remerciements s'adressent tout particulièrement aux animateurs de randonnées, aux administrateurs, photographes et à toutes les personnes qui participent à la vie du club et notamment au responsable de notre nouveau site WEB: Mario CZEBOTAR. « Une équipe d'animation est le maillon fort de toute association ».

Le président souligne l'excellent état d'esprit qui règne au sein des Montapattes.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS:

Présentation du club :

Avec 103 adhérents, le club est scindé en trois groupes adoptant un rythme et une distance de marche différents

Le **groupe « découverte »,** pour des randonnées le lundi après-midi sur des distances de 8 à 10 km et à un rythme modéré. Ce groupe n'est plus très important en nombre de randonneurs mais il continue de fonctionner

Groupe « les Blaireaux » qui regroupe une grande majorité des adhérents et qui randonne les lundis et jeudis après-midi sur environ 12 km (10 km en saison hivernale) et à un rythme plus rapide que celui du groupe découverte.

Groupe « 3G » créé en janvier 2017 pour des randonnées un lundi après-midi sur deux ; rythme peut-être plus soutenu et plus régulier avec moins de haltes, avec un nombre plus restreint de participants.

Deux fois par mois, une sortie à la journée d'environ 20 km est organisée, sauf en saison hivernale où une seule sortie est prévue par mois.

Deux fois par an des séjours plus lointains, d'environ une semaine, sont organisés (Bretagne, Pays Basque, Cévennes, Andorre etc. ...).

Une nouveauté cette année : le **site WEB** créé par Mario, véritable outil de communication visible par tous, qui donne, entre autres, un compte rendu de toutes les randonnées et les photos prises ce jour-là.

Résumé des activités :

<u>Les randonnées</u>: environ 80 par an pour le 2^{ième} groupe, dans des milieux divers et avec des difficultés variées.

- Les festivités :

- Galette janvier 2017, précédée d'une belle randonnée. Elle attire toujours beaucoup de Montapattes.
- AG et repas de janvier 2017, toujours très suivis.
- Soirée barbecue juin 2017, manifestation très réussie grâce à l'investissement de nombreux Montapattes en amont pour la préparation puis pour les grillades, ..., la musique ... Réussite due, également, à l'investissement de chacun avec les nombreux plats toujours aussi succulents.
- Repas "veau farci" au Mas d'Aspech lors d'une randonnée à la journée en décembre. Satisfaction générale.

Le futur :

Le Président invite toutes les personnes à faire des remarques éventuelles sur les randonnées mais aussi à faire des propositions d'itinéraires afin que les sorties soient encore plus diversifiées et que l'animation des randonnées soit prise en charge par un plus grand nombre d'adhérents.

Le Président termine son discours sur la convivialité, le partage et le plaisir ressenti au sein du club des Montapattes.

Il demande l'approbation du rapport.

Le rapport moral et d'activités est approuvé à l'unanimité.

Additif licences:

Yvonne ALADEL donne les chiffres des licences :

- Il y a 103 adhérents au club des Montapattes

Dont: 99 licenciés FFRP

et 4 adhérents extérieurs (licenciés dans un autre club).

- 18 Montapattes n'ont pas, cette année, renouvelé leur licence.
- Il y a 8 nouvelles licences, plus 2 extérieurs.
- Le club se compose de 61 femmes et 42 hommes. Une grande majorité des adhérents a plus de 60 ans.

Additif Randos:

Jean BERTINATTI nous fait part de quelques statistiques concernant les randonnées de l'année 2017 pour le groupe 2 « Blaireaux » : 2765 Blaireaux ont effectué 77 randonnées, ce qui fait une moyenne de 36 randonneurs par sortie (avec un pic de 66 présents le 09 janvier au Montat et un minimum de 3 présents à Dégagnazès).

Il y a eu 63 randonnées à la mi-journée pour 756 Kms et 14 journées complètes pour 280 Kms.

RAPPORT FINANCIER:

Le rapport financier est présenté par Jean Marie FOURNIE, trésorier du club :

Dépenses pour 2017 :

Fête des rois : 124,21 €
 Barbecue : 234,66 €
 Site WEB 52,65 €
 Anniversaire : 80,75 €

Recettes licences 2017 : 3121 € mais un chèque de 2398 € est reversé à la FFRP et il reste au club 723 €.

Au 31/12/20017 il reste 1460,25 euros en banque et 50,15 € en espèces.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

RAPPORT SUR LES VOYAGES:

Le rapport sur les voyages est donné par Claude DUPONT :

- Claude Dupont nous rappelle les deux voyages qui ont été organisés l'année dernière à SAISSAC près de CARCASSONNE, au mois de mai, et à BRUSQUE en Aveyron, au mois de septembre 2017.
- Pour 2018, 2 voyages sont prévus : un à SARRE au pays Basque du 21 au 27 mai 2018 (430 €) L'autre à LAGUIOLE du 9 au 13 octobre 2018 (275 €)

Propositions validées par le CA de janvier et par l'actuelle AG de février 2018.

Pour 2019, un voyage en CORSE est évoqué. Les modalités et le prix ne sont pas encore précisés. Toutefois des personnes présentes se déclarent intéressées.

QUESTIONS DIVERSES:

Le Président reprécise les règles de sécurité, en insistant pour que l'animateur de la randonnée du jour désigne un « serre file », donne les consignes de marche et de sécurité relatives à cette randonnée. Au cours de la randonnée, l'animateur devra veiller au respect de ces consignes, notamment lors de cheminement sur route. Il s'informera également de l'état de forme des randonneurs et veillera à ce que chacun ait le temps de récupérer à chaque halte.

Il est, à nouveau, repréciser que l'animateur est le seul maître de sa randonnée et que tout randonneur doit suivre ses recommandations et consignes.

Ces consignes de marche et de sécurité ont été envoyées, à nouveau, par mail, aux adhérents, les jours précédents l'A.G.. De plus, ces consignes et recommandations sont consultables, avec le règlement intérieur et les chartes de l'animateur et du randonneur, sur notre nouveau site WEB.

ÉLECTIONS DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

L'ensemble du Conseil d'administration démissionne puis se représente à l'exception d'un de ses membres Martine GRAY.

Merci à elle pour sa participation active à la vie du club durant une bonne dizaine d'années et notamment durant plusieurs années dans les fonctions de trésorière. Nous savons que Martine continuera sa participation en animant des randonnées pour les « 3G ».

Suite à un appel à candidature, Mario CZEBOTAR, Robert DA COSTA et Claude DE MARCHI font part de leur souhait de participer à ce nouveau C.A.

Les membres du précédent C.A. qui se représentent et les trois nouvelles candidatures ont été approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Composition du CA 2018: ALADEL Yvonne, BERTINATTI Jean, CZEBOTAR Mario, DA COSTA Robert, DECROCK Christiane, DELTOUR Paul, DE MARCHI Claude, DUPONT Claude, FOURNIE Jean Marie, GISBERT Monique, PRADIE Bernard, RAMET Gilles, RODRIGUES Martine.

PRESENTATION DU NOUVEAU BUREAU

Président d'honneur : Jean BERTINATTI

Président : Paul DELTOUR

Vice-président : Claude DUPONT

Secrétaires : Yvonne ALADEL en charge des licences

: Martine RODRIGUES

Trésorier : Jean Marie FOURNIE

Trésorier adjoint : Bernard PRADIE